

Sécurité en montagne : déplacement dans les Hautes-Alpes



Vendredi 27 février, Thierry Braillard, accompagné de Joël Giraud, s'est rendu dans les Hautes-Alpes et a rencontré autour d'une table-ronde les principaux acteurs du monde de la montagne.

Ce déplacement s'inscrivait dans la volonté "**de mieux sécuriser les sports de montagne**", ce qui signifie mieux responsabiliser et mieux informer les pratiquants. A Briançon, le secrétaire d'Etat aux Sports a pu échanger avec les principaux acteurs de la montagne, et il

a notamment fait part de son souhait de "travailler à des voies d'amélioration pour garantir une **meilleure transmission de l'information et une meilleure lisibilité du danger**".

En effet, les études montrent que la majorité des accidents intervient lorsque le degré de danger d'avalanche est de 3 sur 5 (norme européenne). "C'est peut-être de ce côté-là qu'il faut entamer une réflexion, pour mieux préciser les degrés", a déclaré le secrétaire d'Etat.